

DÉPARTEMENT DE L'ARIÈGE

COMMUNE D'AX-LES-THERMES

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE 2024

Le conseil municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni salle du conseil municipal sur convocation du 7 novembre 2024, sous la présidence de son maire, Monsieur Dominique FOURCADE.

PRÉSENTS : Mmes Valérie ADEMA, Géraldine GAU, Isabelle GUERY, Marie-Agnès ROSSIGNOL.

Mrs Laurent BERNARD, Jean-Louis FUGAIRON, Marc LOISON, Alain MAYODON, Alain PIBOULEAU, René ROQUES.

ABSENTS : Mme Sylvie MARTIN a donné procuration à Mme Valérie ADEMA.

Mmes Sandrine BRINGAY, Hélène ROUZAUD et Sonia TRINCARD.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Alain MAYODON.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N° 2024 11 10

Nombre de conseillers en exercice	15
Présents	11
Procurations	1
Votants	12

OBJET : DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC – APPROBATION DU RAPPORT DU DÉLÉGATAIRE 2023 – CASINO AX-LES-THERMES.

Monsieur le maire présente au conseil municipal le rapport d'exploitation 2023 du casino d'Ax-les-Thermes qui a été adressé aux conseillers municipaux par voie dématérialisée.

Il demande au conseil municipal de l'approuver.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,
APPROUVE le rapport d'exploitation 2023 du casino d'Ax-les-Thermes.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État au titre de l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Envoyé en préfecture le 18/11/2024

Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le 19/11/2024

ID : 009-210900320-20241113-2024_11_10-DE



Fait et délibéré les jours, mois et an que susdit

**Pour copie conforme – au registre sont les signatures
Ax-les-Thermes, le 14 novembre 2024**

**Le Maire
Dominique FOURCADE**

**Le secrétaire de séance
Alain MAYODON**

The image shows two handwritten signatures in black ink. The signature on the left is for Dominique Fourcade, and the signature on the right is for Alain Mayodon. Between the two signatures is a circular blue official seal of the 'CONSULS DE LA VILLE D'AX'.